



Projet d'Appui à la Société Civile Active dans Les domaines de
l'Environnement et de la Biodiversité au Burundi (PASCALE-B :
IBIDUKIKIJE)

Termes de Référence l'Evaluation Finale du Projet PASCALE B



Contenu

1. Introduction	3
1.1. Description de Louvain Coopération (Lead)	3
1.2. Description de Join For Water (Co-Lead)	3
1.3. Présentation du projet PASCALE-B IBIDUKIKIJE.....	3
2. Objectif, champ et utilisateurs de l'évaluation.....	5
2.1. L'objectif de l'évaluation	5
2.2. Portée de l'évaluation	6
2.3. Utilisateurs principaux.....	6
3. Questions clés de l'évaluation.....	6
4. Approche méthodologique	8
4.1. Les phases de réalisation de l'évaluation.....	8
4.2. Langue.....	9
5. Compétences requises	9
6. Offre financière	10
7. Modalités de contractualisation et de sélection	10
8. Modalités de l'expertise	11
8.1. Contenu souhaité pour l'offre technique et financière.....	11
8.2. Modalités de sélection de l'équipe d'évaluation	11
8.3. Documents à consulter	12
8.4. Modalités de réalisation de la mission de terrain	12
9. Livrables attendus	12
9.1. Calendrier prévisionnel	13



1. Introduction

1.1. Description de Louvain Coopération (Lead)

Louvain Coopération en abrégé, LC en sigle, est l'ONG de l'Université Catholique de Louvain (UC Louvain en sigle). Elle a son siège à Louvain-la-Neuve en Belgique. Pour LC, le développement est un processus de transformation sociale permanent et dynamique qui donne aux populations les plus défavorisées la possibilité de construire une société plus juste où chacun se sent capable de réaliser son potentiel humain. La spécificité de LC est de contribuer à cette vision du développement en mobilisant les ressources humaines et scientifiques de la communauté universitaire. Au Sud, LC appuie des actions en système alimentaire agricole durable, entrepreneuriat, environnement, santé, et accès aux soins de santé, en Afrique centrale (RDC et Burundi), en Afrique de l'Ouest (Bénin et Togo), en Amérique Andine (Bolivie et Pérou), en Afrique australe (Madagascar) et en Asie (Cambodge). Au Nord, LC contribue aussi à des actions d'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS). LC est installée au Burundi depuis 2004 où elle intervient dans les système alimentaire et l'environnement, entrepreneurial, éducatif et santé.

1.2. Description de Join For Water (Co-Lead)

Join For Water est une ONG belge active en Belgique et dans sept pays d'Afrique et d'Amérique latine, visant le développement des communautés et le renforcement de leur résilience et autonomie. La protection et l'utilisation équitable des ressources en eau et l'accès à l'assainissement constitue le cœur de son action. Elle promeut une gestion équitable, durable et participative de l'eau, fondée sur la solidarité et la responsabilité environnementale. Join For Water met en œuvre des programmes innovants et participatifs et soutient la coopération entre acteurs locaux. Elle mène aussi un plaidoyer stratégique et renforce les capacités des partenaires pour diffuser les bonnes pratiques et des innovations. Elle est active au Burundi depuis 1997. Pour de plus amples informations sur Join For Water et ses programmes, voir www.joinforwater.org.

1.3. Présentation du projet PASCALE-B IBIDUKIKIJE

Face aux défis croissants liés à la dégradation de l'environnement et à la perte de biodiversité, les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle crucial dans la sensibilisation, la mobilisation communautaire, le plaidoyer et la mise en œuvre d'initiatives locales, en particulier au niveau communautaire.

Le projet PASCALE-B « Ibidukikkije », axé sur le renforcement des capacités des OSC en matière d'environnement, de biodiversité et de gouvernance environnementale locale, a été mis en œuvre afin d'améliorer les connaissances, les compétences techniques, organisationnelles et opérationnelles des OSC bénéficiaires, et de renforcer leur capacité à contribuer efficacement à la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.





A l'issue de la mise en œuvre du projet PASCAALE-B « Ibi dukikije », il est nécessaire de procéder à une évaluation finale du projet afin d'analyser les résultats obtenus, mesurer les effets et impacts du projet, pour informer le bailleur de fonds (UE), capitaliser les acquis, identifier les leçons apprises et formuler des recommandations en vue de la réplique d'initiatives similaires. Notons qu'une évaluation à mi-parcours a été effectuée aux mois d'août et septembre 2012. Cette évaluation vient donc compléter cette dernière.

Ce projet financé par l'EU est implémenté dans les provinces Bujumbura (dans l'ancienne province Bubanza), Butanyerera (dans l'ancienne province Kirundo) et Burunga ((dans les anciennes provinces Makamba et Rutana). Le projet est mis en œuvre par le consortium ADISCO, AGDB, AVEDEC, UCODE-AMR, Join For Water et Louvain Coopération.

❖ Objectif et résultats attendus du projet

Au terme de ce projet, les objectifs et résultats attendus sont les suivants :

Objectif général : Contribuer (1) à l'engagement des Organisations de la Société Civile (OSC) en tant qu'acteurs de la bonne gouvernance et du développement socioéconomique du pays et (2) à l'amélioration de l'état de l'environnement et des ressources naturelles au Burundi

- Indicateur d'impact n° 1 : Pourcentage d'OSC dans la zone d'action mettant en œuvre des projets ou participant au dialogue politique dans la mise en œuvre de l'orientation stratégique n°3 du PND au niveau national. Valeur cible : 20%
- Indicateur d'impact n° 2 : Nombre de localités des zones d'intervention présentant au moins une preuve d'amélioration environnementale (taux de boisement, qualité de l'eau, évolution de la faune, production de déchets non traités : Valeur cible : 12

Objectif spécifique : Renforcer la participation de la société civile dans la protection des ressources naturelles et de l'environnement

- Indicateur 1 : Evolution de l'indice de fonctionnalité des OSC de la zone d'intervention encadrées par le projet dans les thèmes de l'action. Valeur cible : 15%
- Indicateur 2 : Evolution de l'indice de fonctionnalité dans les thèmes de l'action des plateformes d'OSC fonctionnant dans la zone d'intervention. Valeur cible : 15%

Le projet s'articule autour de 5 résultats principaux à savoir :

Résultat 1 : Les capacités des OSC burundaises (en particulier celles des femmes et des jeunes) qui interviennent dans différents secteurs clés concernant la protection et la conservation de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité, etc. des provinces d'intervention sont renforcées. **Valeur cible :** Le renforcement des capacités permet d'augmenter les connaissances et les compétences pratiques de 80 % des participants.

Résultat 2 : Un dialogue politique est développé. **Valeur cible :** Deux notes de positionnement stratégique national des OSC sont produites et dix-huit dialogues/échanges entre les OSC et les autorités politiques sont organisés.



Résultat 3 : Les pratiques de la population concernant la gestion des déchets, l'assainissement liquide et l'hygiène sont améliorées dans les zones d'intervention de l'Action. **Valeur cible :** L'adoption de pratiques améliorées d'assainissement, d'hygiène ou de gestion des déchets augmente de 20 %.

Résultat 4 : Les pratiques de la population concernant la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité sont améliorées dans les zones d'intervention de l'Action. **Valeur cible :** L'adoption de pratiques améliorées de gestion des terres ou d'exploitation des ressources naturelles augmente de 20 %.

Résultat 5 : Les connaissances issues de l'action sont capitalisées et diffusées au bénéfice de la société civile, des décideurs politiques et des autres acteurs du secteur. **Valeur cible :** Élaboration d'un document de capitalisation basé sur l'évaluation des actions, les leçons apprises, et l'engagement des OSC à intégrer ces apprentissages dans au moins un des secteurs d'intervention.

❖ Typologie des bénéficiaires

a. Les Groupes cibles du projet sont :

- Les organisations de la société civile :
 - Un total de 80 Organisations de la Société Civile (OSC) (soit 20 OSC / province)
 - 16 OSC ayant reçu un soutien financier (4 par province)
- 3 plateformes d'OSC
- Décideurs politique/Institutions publiques : 27 cadres du Ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique, 24 cadres du Ministère de l'Environnement, de l'agriculture et de l'élevage OBPE (niveau national, provincial et communal), 4 Cadres du Ministère de la Santé et 5 cadres du Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines

b. Les bénéficiaires du projet sont :

- 2.111.111 habitants des 4 provinces (bénéficiaires directes) ;
- 11 759 805 bénéficiaires indirectes (population burundaise).

2. Objectif, champ et utilisateurs de l'évaluation

2.1. L'objectif de l'évaluation

L'évaluation vise à analyser de manière approfondie la pertinence du projet au regard des besoins des OSC et des priorités environnementales aux niveaux local et national. Elle permettra également d'apprécier le degré d'atteinte des résultats et des objectifs initialement fixés, tout en examinant l'efficacité dans l'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles mobilisées. Par ailleurs, l'évaluation s'attachera à mesurer les effets et impacts du projet sur les OSC bénéficiaires ainsi que sur les communautés concernées en particulier les jeunes et les femmes, tout en appréciant la durabilité des acquis obtenus. Elle va également évaluer l'état de la mise en des recommandations issue de l'évaluation à mi-parcours. Elle cherchera aussi à identifier les bonnes pratiques, les leçons apprises et les principaux défis rencontrés au cours de la mise en œuvre. Enfin, qui vient compléter l'évaluation à mi-parcours



visera à formuler des recommandations opérationnelles pertinentes en vue d'améliorer les interventions futures et de renforcer l'efficacité des projets similaires.

2.2. Portée de l'évaluation

L'évaluation portera sur :

- La période de mise en œuvre du projet (du 1er avril 2023 au 15 juillet 2026)
- Les zones géographiques couvertes (Bujumbura, Butanyerera et Burunga)
- L'ensemble des activités réalisées dans le cadre du projet
- Les bénéficiaires directs (OSC) et indirects (communautés, institutions, acteurs locaux)

2.3. Utilisateurs principaux

- Les organisations ADISCO, AGDB, AVEDEC, Join For Water, Louvain Coopération et UCODE-AMR, toutes impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- L'Union européenne, principal bailleur de fonds ;
- Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (y compris l'OBPE et la DGREA), qui a signé avec Louvain Coopération une convention d'exécution du projet et utilisera les résultats de l'évaluation pour l'élaboration de documents stratégiques et opérationnels ;
- Le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique (y compris les entités administratives locales), chargé de l'agrément des ASBL dans ses attributions ;
- Les autres directions nationales et régionales des membres du consortium qui ont la composante environnement dans leur programme ;
- Les acteurs intervenant dans le secteur de l'environnement au Burundi, qui exploiteront les résultats de cette évaluation.

3. Questions clés de l'évaluation

Cette évaluation vise à analyser en profondeur le cadre logique ainsi que l'ensemble des critères du CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité) des stratégies et approches mises en œuvre par LC et les autres membres du consortium, dans le but d'atteindre l'objectif spécifique du projet.

Questions spécifiques à approfondir :

Pertinence :

1. Contribution au renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC) : Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les OSC en tant qu'acteurs clés de la bonne gouvernance et du développement socioéconomique au Burundi ?



2. Renforcement de la participation de la société civile : Comment le projet a-t-il favorisé l'implication active de la société civile dans la protection des ressources naturelles et de l'environnement ?
3. Implication des femmes et des jeunes : Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé l'implication active des femmes et des jeunes ?

Cohérence :

1. Complémentarités/synergies avec d'autres initiatives : Le projet a-t-il établi des complémentarités / synergies avec les autres initiatives actives dans les mêmes zones d'intervention ?
2. Cohérence avec les autres initiatives : Le projet est-il cohérent avec les autres initiatives nationales et internationales en matière de bonne gouvernance, développement socioéconomique et protection de l'environnement au Burundi ?
3. Articulation avec les politiques publiques : Comment le projet s'articule-t-il avec les politiques publiques et les plans sectoriels, notamment ceux liés à la gestion durable des ressources naturelles ?
4. Conformité de la mise en œuvre : Les activités ont-elles été réalisées conformément au plan initial ?

Efficacité :

5. Réalisation des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) : Quel est le degré de réalisation des IOV ?
6. Impacts observés chez les bénéficiaires : Quels sont les effets tangibles et observables du projet sur les bénéficiaires en particulier les jeunes et les femmes à cette phase de fin de projet ?

Efficiences :

7. Efficience dans l'utilisation des ressources : Les ressources allouées ont-elles été utilisées de manière efficace pour maximiser les résultats ?
8. Partage des responsabilités : Quelles leçons tirer du montage institutionnel en termes de partage des responsabilités entre les membres du consortium dans la mise en œuvre du projet (compléter l'analyse faite lors de l'évaluation à mi-parcours) ?
9. Comment les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours ont été mises en œuvre ?

Impact:

10. Impact sur l'état de l'environnement et des ressources naturelles : Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la qualité de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles au Burundi ?

11. Impact sur la gouvernance locale et la participation des OSC : Quels sont les effets observés du projet sur la gouvernance locale, la participation des OSC et l'amélioration de l'état de l'environnement dans les zones d'intervention ?

Durabilité :

12. Durabilité des compétences : Dans quelle mesure les capacités acquises par les OSC sont-elles pérennes ?
13. Durabilité des actions : Sur quelle base les actions initiées continuent-elles après la fin du projet ?
14. Recommandations pour l'amélioration : Quelles recommandations peut-on formuler pour optimiser la mise en œuvre et renforcer les résultats des projets similaires

En plus des questions citées plus haut, l'évaluateur devra en élaborer des questions spécifiques en rapport avec la cadre logique et aux cinq résultats attendus du projet déjà mentionnés en haut.

4. Approche méthodologique

Tout en respectant les critères d'évaluation, le consultant dispose de la liberté d'élaborer sa propre méthodologie ainsi que les outils d'évaluation, qu'elle devra présenter de manière détaillée dans son offre technique. Louvain Coopération accordera toutefois une attention particulière aux propositions intégrant une approche participative, impliquant activement les partenaires et les bénéficiaires dans la collecte et l'analyse des données relatives aux éléments évalués.

L'évaluation adoptera une approche mixte (quantitative et qualitative), comprenant :

- Revue documentaire (rapports en particulier le rapport d'évaluation à mi-parcours, plans, indicateurs, outils de suivi)
- Entretiens semi-structurés avec les parties prenantes
- Discussions de groupe (focus groups) avec les OSC et bénéficiaires
- Enquêtes (questionnaires)
- Études de cas
- Observation de terrain

L'évaluateur devra proposer une méthodologie détaillée dans sa note technique.

4.1. Les phases de réalisation de l'évaluation

L'évaluation se déroulera en trois phases. Le nombre de jours pour chaque phase sera proposé dans le chronogramme.

(i) Réunion de cadrage, consultation et exploitation de l'information

Celle-ci comprendra :

- la consultation/relecture de la documentation relative au projet ;





- la validation de la méthodologie et du plan de travail qui sera adopté durant le reste du temps de l'activité par LC et ses partenaires Join For Water, AVEDEC, ADISCO/ AGDB et UCODE-AMR.

Cette étape est indispensable pour une bonne compréhension commune du contexte, et des des objectifs et du champs d'application de l'étude. Elle se fera à LC avant l'étude de terrain.

(ii) Etude de terrain (dépendamment de la méthodologie proposée)

L'équipe d'évaluation se rendra dans les ex-provinces Bubanza, Kirundo, Makamba et Rutana pour y rencontrer les différents acteurs et bénéficiaires du projet, les autorités administratives et techniques et les éventuels autres intervenants dans la zone. Les échanges se feront principalement en focus groupe et entretien individuel. C'est l'étape crucial de l'étude car permet d'interagir avec les principaux acteurs de terrain, de recevoir leurs opinions, leurs conceptions et leurs perceptions global sur le projet.

(iii) Restitution

Une session de restitution de l'évaluation sera organisée au cours d'un atelier réunissant les parties prenantes identifiées (y compris les cadres des différents ministères) de LC et de ses partenaires. L'organisation pratique (invitations, salle, restauration,) et les frais y relatifs sont à la charge du consortium

4.2. Langue

La langue d'entretien avec la communauté est le Kirundi d'où la nécessité absolue d'avoir un support pour la compréhension du Kirundi. Cependant, le rapportage se fera en Français.

5. Compétences requises

L'évaluation sera réalisée par un consultant individuel ou une équipe de consultants (personnes physiques ou morales) disposant des compétences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire au minimum, dans un domaine en lien avec le projet, tel que la protection et la conservation de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité, la gestion des déchets, l'assainissement liquide ou l'hygiène ainsi que les domaines connexes. Le consultant, doit avoir une expérience avérée en appui à la société civile et développement organisationnel et institutionnel
- Posséder une bonne connaissance des thématiques ciblées par le projet ;
- Avoir une expérience en mise en œuvre de projets environnementaux en Afrique subsaharienne souhaitée.
- Justifier d'une expérience significative d'au moins 5 ans dans la conception, l'analyse et l'évaluation de projets et programmes de développement ;
- Bénéficier d'une expertise avérée en gestion et évaluation de projets liés à la société civile et/ou à l'environnement



- Maîtriser couramment les méthodes d'évaluation quantitatives, qualitatives et participatives ;
- Avoir une solide expérience des approches de gestion axée sur les résultats, suivi-évaluation, de l'analyse de données et de la rédaction de rapports ;
- Avoir déjà animé des ateliers de facilitation pour favoriser les échanges autour des résultats d'évaluation ;
- Faire preuve d'excellentes capacités de communication écrite et orale en français ;
- Connaître bien les zones d'intervention du projet.

6. Offre financière

Le budget alloué à cette évaluation est fixé à un maximum 13.000 euros¹, toutes taxes et frais de transport compris. Les déplacements sur le terrain seront pris en charge par le commanditaire. L'offre financière devra être présentée selon le modèle ci-dessous :

I	HONORAIRES DES EXPERTS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total (HTVA)	TVA
1.1	Honoraire Consultant pour la préparation de la mission et pour la rédaction du rapport	Homme jour				
1.2	Honoraire Consultant pour la durée de la mission	Homme jour				
1.3	Honoraire expert 2 pour la durée de la mission (si proposé)	Homme jour				
	S/Total I : Honoraires des experts Total 1.1 + 1.2+1.3					
II	PERDIEMS DES EXPERTS					
2.1	Consultant					
2.2	Expert 2 ?					
2.3	Expert 3 ?					
	S/Total II : Perdiems des experts Total 2.1 + 2.2 + 2.3					
III	AUTRES FRAIS PARTICULIERS (EXEMPLE ATELIER, PERDIEM DES PARTICIPANTS, LOCATION DE SALLE, ENQUETEURS, ETC)					
	S/Total III					
IV	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE REPORTING					
	S/Total V					
	TOTAL GENERAL DE L'OFFRE (I) + (II) + (III) +(IV)					

7. Modalités de contractualisation et de sélection

¹ Pour les offres locales, le montant financier devra être exprimé en francs burundais (BIF), équivalent en euros selon le taux de change vendeur en vigueur au jour de la signature du contrat.

Un contrat formel sera établi pour encadrer la réalisation de l'évaluation. Le paiement des honoraires s'effectuera en trois versements répartis comme suit :

- 30 % à la signature du contrat,
- 30 % à la remise du rapport provisoire,
- 40 % après validation du rapport définitif.

Chaque paiement sera effectué sur présentation de factures correspondantes aux différentes étapes de la prestation.

8. Modalités de l'expertise

8.1. Contenu souhaité pour l'offre technique et financière

Les propositions devront inclure les éléments suivants :

- Une note démontrant la compréhension des termes de référence, intégrant une analyse du contexte et des questions d'évaluation ;
- Une description détaillée de l'approche méthodologique envisagée pour répondre aux questions et objectifs définis dans les termes de référence, précisant les outils de collecte d'informations qui seront utilisés durant l'évaluation ;
- Un calendrier prévisionnel de la mission accompagné d'une estimation des charges en hommes-jours ;
- Une présentation des références et expériences du ou des experts, mettant en lumière les compétences particulièrement pertinentes pour cette évaluation ;
- Le profil du/des experts impliqués (si applicable), avec une répartition claire des responsabilités entre les membres de l'équipe (avec un maximum de 3 pages par CV).

8.2. Modalités de sélection de l'équipe d'évaluation

Les offres pour candidatures des consultants seront envoyées par courrier électronique aux adresses électroniques suivantes « info-bur@louvaincooperation.org » et « subvention.pascaleb@louvaincooperation.org »

L'évaluation des propositions se fera selon la grille suivante :

Critères	Points
Profil du ou des experts	50
Qualifications, expériences et compétences	25
Expérience de la problématique à évaluer	15
Connaissance du contexte local	10
Offre technique et méthodologique	30

Exposé de la problématique et compréhension du sujet	15
Démarche méthodologique proposée	15
Offre financière	20
Prix de la prestation	10
Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	10
Total	100

8.3. Documents à consulter

Pour la rédaction de l'offre :

- Le cadre logique du programme ;
- Une brève description des partenaires.

Personnes de référence pouvant être consultées au besoin :

- Léonidas MBANZAMIHIGO: Imbanzamihigo@louvaincooperation.org
- Jean Claude NKESHIMANA: jcnkeshimana@louvaincooperation.org

Après sélection :

Après sélection, le projet mettra à la disposition des consultants retenus les documents suivants :

- Le document du projet;
- Les rapports techniques (narratifs et financiers) ;
- Le rapport d'évaluation à mi-parcours ;
- Les productions spécifiques au projet
- Tout autre document disponible jugé utile par l'évaluateur.

8.4. Modalités de réalisation de la mission de terrain

L'équipe d'évaluation finale du projet devra en outre fournir, avant le départ sur le terrain, une note de cadrage décrivant le processus méthodologique qu'elle compte appliquer sur base de la prise de connaissance de la documentation qui lui sera remise et des premiers entretiens menés au Bureau de la Direction de Louvain Coopération à Bujumbura.

L'équipe opérationnelle de Louvain Coopération sera disponible pour faciliter le bon déroulement de l'évaluation (contacts, informations générales, ...). En fonction de la situation au moment de l'évaluation dans la zone à visiter, le programme de visites de terrain peut être modifié en accord avec l'équipe d'évaluation et LC.

9. Livrables attendus

Les livrables suivants sont requis dans le cadre de cette mission :



- Au début de la mission, une note de cadrage comprenant l'approche retenue pour la mission de terrain et le plan de collecte de données de terrain ainsi que le chronogramme détaillé avec les échéances pour chaque étape ;
- Un rapport provisoire d'évaluation ;
- Une restitution orale du rapport provisoire à Louvain Coopération et aux autres membres du consortium ;
- Un rapport final d'évaluation intégrant les commentaires. Le rapport devra comprendre, une annexe avec des illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et quelques témoignages de bénéficiaires ;
- Une présentation des résultats aux parties prenantes y compris les cadres des Ministères.

Les documents seront écrits en français. Ces documents seront envoyés sous format électronique. Une version papier de la version finale du rapport sera également fournie.

Chaque rapport (provisoire et final) sera construit de la manière suivante :

- Résumé de 5 pages des principales conclusions et recommandations ;
- Objectif, champ ;
- Contexte ;
- Définition des principaux concepts utilisés ;
- Approche méthodologique et sa justification et les contraintes rencontrées ;
- Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement ;
- Observations et résultats de l'évaluation sur base des termes de référence et des questions ci-dessus ;
- Réponses aux questions d'évaluation avec mention des sources d'information utilisées pour ce faire ;
- Recommandations argumentées concrètes et opérationnelles, à mettre en œuvre dans les futures interventions ;
- Conclusions et autres réflexions ;
- Annexes : (i) Données brutes anonymes ; (ii) Illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et quelques témoignages de bénéficiaires.

Le rapport présentera séparément les constatations, conclusions et recommandations et enseignements selon une approche logique. Toute analyse sous-jacente sera formulée de manière explicite.

9.1. Calendrier prévisionnel

La période prévue pour la réalisation de la mission d'évaluation se situe entre Aout et septembre 2025.

Principales activités	Dates
-----------------------	-------





Cofinancé par
l'Union européenne

✓ Publication de l'avis d'appel d'offres	24/06/2026
✓ Date limite pour les questions complémentaires (uniquement par écrit) à subvention.pascaleb@louvaincooperation.org tout en copiant info-bur@louvaincooperation.org	08/7/2026
✓ Date limite de la réception des offres	24/7/ 2026
✓ Dépouillement des offres et choix de l'évaluateur	30/07/2026
✓ Notification de la sélection au Consultant sélectionné	30/07/ 2026
✓ Séances de travail avec les consultants pour la compréhension et la validation de la méthodologie proposée	Du 03 au 14/8/2026
✓ Discussion sur les modalités pratiques du déroulement de la mission	
✓ Signature du contrat de prestation	
✓ Transmission des documents nécessaires	
✓ Rencontre des consultants avec partenaires et bénéficiaires	Du 17 au 31/8/2026
✓ Collectes des données sur le terrain par les consultants	
✓ Débriefing de la phase terrain	
✓ Analyse des données collectées	
✓ Production du rapport provisoire de l'évaluation	
✓ Transmission du rapport provisoire à la direction de LC	11/09/2026
✓ Restitution des résultats provisoires à la direction de LC et aux partenaires	16/09/2026
✓ Lecture et amendement du rapport provisoire par la direction nationale et le siège de LC et transmission des amendements aux consultants	25/09/2026
✓ Elaboration du rapport définitif de l'évaluation et transmission à la direction nationale	12/10/2026
✓ Réunion relative à la réponse managériale	✓ 28/10/2026
✓ Disponibilité de l'ensemble des documents en version finale	✓ 30/10/2026

Fait à Bujumbura Le 24/06/2026

Direction nationale

Louvain Coopération / Burundi

